

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION DU 13 JUIN 2016

=====

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 13 JUIN À VINGT HEURES TRENTE, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le 1^{er} Maire adjoint, le 6 juin 2016, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12 et L2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de trente, sous la présidence du doyen d'âge Monsieur CHEVREAU, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. CHEVREAU, M. LOREC, Mme SCHOELLER, M. ANCELIN, Mme LANGLAIS, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. DONATH, Mme KHALED, M. RUPP, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, Mme PEPIN, M. THYSS, M. BEAUFILS, Mme CORVEE-GRIMAULT, M. EL GHARIB, Mme DANWILY, M. HAYAR, Mme AWONO, M. DE LAMBILLY, Mme CLAUDIC, M. NICOLAS, M. HERTZ, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme GUENEE, M. FORTIN, M.THELLIEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

ETAIENT REPRESENTES :

Mme WIRIATH par M. LOREC, M. VAN PRADELLES par Mme KHALED, M. BONAZZI par Mme GUENEE

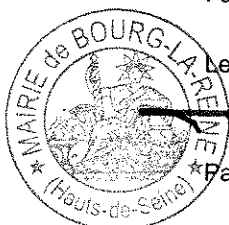
Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 33

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

1. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité, Mme AWONO en qualité de secrétaire de séance
2. **ÉLU** le Maire au scrutin secret avec 22 suffrages exprimés et 11 bulletins blancs
Résultats du vote
Monsieur Patrick DONATH : 21 voix
Monsieur Henri THELLIEZ : 1 voix
3. **FIXÉ** avec 8 abstentions (M. HERTZ, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, Mme GUENEE, M. FORTIN, M.THELLIEZ) le nombre d'adjoints au Maire à 8
4. **ÉLU** au scrutin secret avec 20 suffrages exprimés, 9 bulletins blancs et 4 bulletins nuls, la liste des adjoints au Maire suivante :
Philippe LOREC, 1^{er} maire adjoint
Angélique KHALED, 2^{ème} maire adjoint
Maryse LANGLAIS, 3^{ème} maire adjoint
Françoise SCHOELLER, 4^{ème} maire adjoint
Philippe ANCELIN, 5^{ème} maire adjoint
Alain VANDAELE, 6^{ème} maire adjoint
Isabelle SPIERS, 7^{ème} maire adjoint
Daniel RUPP, 8^{ème} maire adjoint
5. **PROCLAMÉ** le tableau officiel
6. **APPROUVÉ** avec 2 voix contre (M. HERTZ, Mme THIBAUT) et 6 abstentions (M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme GUENEE, M. FORTIN, M. THELLIEZ), la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Fait à Bourg-la-Reine, le 14 juin 2016,



Le Maire,


Patrick DONATH